



Campagne d'été 2021

Volet N°3 Validations - Visites - Permanences & protocole sanitaire

Remontées des informations de validations des camps et séjours

Comme vous le savez, cette année le nouvel outil en ligne ROADS (<https://roads.eedf.fr>) permet de suivre les projets de camps et séjours. La fonctionnalité d'indiquer le résultat des entretiens de validation est désormais en ligne.

Cette étape est **INDISPENSABLE** pour permettre aux séjours de continuer leur parcours sur l'outil et ainsi permettre l'accès aux fonctionnalités d'export des informations, comme la liste des participants.

Un séjour qui sera toujours "*en construction*" ou "*en attente de validation*" ne pourra pas accéder aux fonctionnalités de suivi durant le séjour et de bilan.

Comment faire ? :

➡ Dans la partie "*projet de séjour*" les organisateur·ices ou directeur·rices cliquent sur le bouton en bas "*envoyer pour validation*". Les séjours passeront à l'état "*en attente de validation*".

Pour cette première année nous avons levé toutes les obligations de remplissage, pour faciliter l'appropriation et l'inscription d'un maximum de séjours.

➡ Dans la partie "*validation*", les responsables régionaux saisissent l'avis et un commentaire et cliquent sur "*enregistrer les informations de validation*". Les séjours passeront à l'état "*validé*" ou en cas d'avis défavorable, retourneront à l'état "*En construction*".

lundi **14 juin à 19h** visio pour les ER <https://visio.galilee.eedf.fr/activitesetprogramme>

En cas de problème ou de besoin d'aide contacter Matthieu : matthieu.marcucci@eedf.fr.

Quels sont les contraintes sanitaires pour les camps et séjours ?



Un nouveau protocole sanitaire gouvernemental a été envoyé pour une mise en pratique à partir du 20 juin 2021. Assez peu de changement en comparaison avec les protocoles connus durant l'année scolaire 2020/2021. Ce protocole est consultable sur le padlet dédié :

<https://padlet.com/pedagogieeedf/chartecovid2021>

2 sessions de formations pour les référents Covid camps d'été arrivent :

- jeudi **24/06** à **19h**
- mercredi **30/06** après midi.

Les permanences de l'été :

Le dispositif d'urgence national :

01.48.15.17.80

Qu'est-ce que la permanence de l'échelon national ?

Une écoute, un accompagnement aux difficultés et questionnements des responsables sur les camps et séjours. C'est aussi un suivi et une aide indispensable en cas d'événements graves.

Les permanences régionales d'été :

Cette année encore la mise en place de permanences est demandée pour toutes les régions, tant elles apportent dans l'accompagnement et dans la proximité. C'est la continuité du rôle de responsable des activités du périmètre régional après les validations des séjours.

Cela ne remplace pas le dispositif d'urgence national, mais vient le renforcer.

Nous demandons d'identifier une personne (le rôle peut tourner entre plusieurs personnes chaque semaine), qui n'est de préférence pas déjà en responsabilité sur un camp et qui a accès à du réseau téléphone et à internet.

Informations à inscrire via le lien suivant : [Tableau des permanences](#)

Chaque région assure une permanence pendant l'été dans les situations suivantes:

- Un groupe de la région organise un camp
- Un camp se déroule sur le territoire de la région

La région doit établir un planning de permanence, sur la période concernée.

- la carte des camps permet de connaître l'amplitude à couvrir.

Les personnes d'astreintes doivent être joignables, elles sont susceptibles d'être contactées soit:

- Par un organisateur, directeur d'un camp.
- Par la permanence nationale.

La personne de permanence peut être sollicitée (elle-même ou une personne de son réseau) pour intervenir, accompagner un camp se déroulant sur son territoire à distance ou sur site.

Chaque région tient à jour un tableau récapitulatif des appels avec le motif et les coordonnées de la personne qui a géré la problématique. Ce tableau devra être envoyé à l'échelon national pour permettre le suivi et le bilan.

Il est demandé à chaque équipe régionale de s'assurer que les dates et les personnes mobilisées pour ces permanences soit connus de l'échelon national, qui enverra l'information aux camps présents sur leur territoire

Visite des camps et séjours

Mobilisations des visiteur·ses

Une fois que sur ROADS, sera renseignée la liste des camps autorisés à la suite des entretiens de validations, nous ferons évoluer la carte des camps et séjours pour faciliter la projection des besoins en visites et l'identification des visiteur·ses.

Nous pourrons ainsi collectivement coordonner les actions de visites entre les possibilités régionales et nationales.

L'outil de visite 2021 sera partagé d'ici la fin du mois de juin. Il sera très proche de celui utilisé en 2020.

Si vous êtes disponible, en proximité (voir carte ci dessous) pour des visites et que vous avez déjà dirigé ou organisé des séjours, merci de vous manifester auprès de Matthieu (matthieu.marcucci@eedf.fr) qui se chargera de coordonner ce sujet. Merci à vous par avance!

Formation des visiteur·ses **jeudi 01 juillet à 19h** - RDV en visio - pour découvrir ou actualiser ses connaissances pour cette mission d'accompagnement et de liens.

<https://visio.galilee.eedf.fr/activitesetprogramme>

En cas d'insdisponibilité vous pouvez contacter Matthieu pour convenir d'un échange à un autre moment.

La carte des camps EEDF 2021

Avec ce lien, vous pouvez consulter la carte des camps d'été 2021. Les informations présentes sont issues de celles présentes dans ROADS et mises à jour régulièrement.

CARTE DES CAMPS EEDF 2021

(L'utilisation de google map a été faite pour des questions de simplicité et rapidité. Si vous connaissez des solutions libres qui permettent de gérer simplement de la cartographie automatique à partir des codes postaux français merci de nous la partager, via matthieu.marcucci@eedf.fr)

Vous avez d'autres questions?

Nous sommes là pour vous aider et vous accompagner !

Contactez les salarié.es de votre pôle ressource ou du siège national.